

DOCUMENTATION / SUPPORT DE FORMATION



Table des matières

- Suivi RH - Compteurs de récupération 3
 - Actions à la ligne 3
 - Généralités 3

Suivi RH - Compteurs de récupération

Cette page liste l'ensemble des compteurs de récupération de temps des différents collaborateurs.

Suivi RH - Compteurs de récupération

30 éléments

Identifiant	Date d'arrivée	Amplitude	Zone	Salaires
VS-PORTUGAL				
André Luis Salas	04/03/2019	0:00	0:00	0,00
BECHLI Caroline	12/06/2020	0:00	9:00	0,00
Bernardo Oliveira	01/03/2022	5:00	2:00	3,00
Blaise Lemaire	01/06/2022	0:00	0:00	0,00
Bouvier Pierre	01/11/2022	0:00	0:00	0,00
Cher Jean	21/04/2022	0:00	0:00	0,00
Cher Juan	01/06/2022	0:00	0:00	0,00
Cher Jc	03/01/2019	0:00	0:00	0,00
Cher Robin	01/11/2022	0:00	0:00	0,00
Cher Jean	01/04/2022	0:00	1:00	-1,00
Cher Marc	10/09/2022	0:00	0:00	0,00

Actions à la ligne

Mettre à jour les compteurs pour le salarié
Permet de mettre à jour les des compteurs de récupération

Voir le détail de l'action ci-dessous.

Voir le détail de l'envoi réalisé
Permet d'afficher une fenêtre reprenant les détail du compteur de récupération de temps.

Généralités

Le chargeur de compteurs

Un chargeur de compteurs vous permet d'implémenter les éléments dans masse. Cette action est disponible si le droit est activé. (Ressources Humaines > Suivi RH : accès aux compteurs de récupération de temps > Chargement/modification des compteurs de récupération de temps)

Changer l'appellation de la catégorie jours de récupération

Vous avez la possibilité de pouvoir renommer les jours de récupération via les périmètres d'application.

CP (Congés payés)		
14	Calcul en jours ouvrés ou ouvrables (en mode ouvrable, une journée de CP prise un vendredi compte pour 2). ATTENTION : Si vous changez ce paramètre alors que vous avez déjà des demandes d'absence, elles vont devenir invalides. De plus les compteurs d'absence seront recalculés sur les mois qui ne sont pas clôturés ou mis à jour manuellement.	Jours ouvrés
14	Nombre de jours de congés payés acquis par mois complet travaillé	2.08 Les entités soumettent une valeur spécifique pour ce paramètre - Su, Portugal
14	Nombre de jours de congés payés acquis au changement de période (fin mai)	2.08 Les entités soumettent une valeur spécifique pour ce paramètre - Su, Portugal
14	Règle d'arrondi des CP acquis au changement de période	Arrondi à la demi-journée ou journée supérieure...
14	Procéder à la gestion des reports de CP malgré une modification manuelle	☐
14	Méthode de calcul des prorata temporels pour les mois qui ne sont pas complets	Jours ouvrés
14	Mois utilisé pour déterminer le nombre de jours de CP pris par un collaborateur pour calculer le compteur de CP	Mois courant
14	Mois de démarrage pour la période des congés payés	Jan Les entités soumettent une valeur spécifique pour ce paramètre - Su, Portugal, VS PORTUGAL
14	Afficher le compteur de congés payés en cours d'acquisition - par anticipation	☒
14	Accepter la visibilité et la pose de congés payés avant la première période d'acquisition	☒ Les entités soumettent une valeur spécifique pour ce paramètre - Su, Portugal
14	Afficher le compteur de congés d'ancienneté	☐ Les entités soumettent une valeur spécifique pour ce paramètre - Su, Portugal
14	En cas d'attribution en début de période des CP, attribuer un prorata automatiquement aux collaborateurs qui arrivent en cours de période	☒ Les entités soumettent une valeur spécifique pour ce paramètre - Su, Portugal
Jours de récupération		
14	Nom des jours de récupération	Jours de récupération
14	Code de la catégorie d'absence utilisée pour les jours de récupération	RECOVER
14	Afficher le compteur de jours de récupération uniquement si des jours sont disponibles	☐
14	Afficher le compteur de jours de récupération en heures	☐

Les différents liens avec la page Mes demandes d'absence

Il est possible donner ou non de la visibilité sur le compteur de récup à vos collaborateurs si celui-ci est ou non provisionné. (Paramètres d'application > Ressources Humaines > Gestion des absences > Afficher le compteur de jours de récupération uniquement si des jours sont disponibles)

Par ailleurs vous avez la possibilité de mettre un contrôle sur ce compteur de récupération. A savoir que si le nombre de jours posés dépasse le solde disponible du collaborateur, la demande ne pourra pas être soumise. Pour activer cette fonction vous devez régler un paramètre d'application (Administration> Parametrages > Application > Ressources Humaines > Gestion des absences > Bloquer les demandes d'absence si les compteurs sont dépassés)